Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9570583
Centre d'intérêt: 120

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.

L'avenir de l'enseignement collégial au Québec : mémoire de la Fédération des associations étudiantes sur le campus de l'Université de Montréal (FAECUM) présenté à la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale. -- [Montréal] : La Fédération, 1992.
[18] p. ; 28 cm + résumé ([1] f.).

Titre de la couv. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

Descripteur(s): Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Formation fondamentale * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce mémoire vise à faire prendre conscience aux parlementaires ainsi qu'au Ministère de l'enseignement supérieur et de la science des graves lacunes que pose la formation collégiale d'aujourd'hui, qui ne répond pas toujours aux exigences de l'université. Il préconise une philosophie de la qualité et un renforcement de la formation fondamentale.

0-31R

95-70583

CENTRE DE DOCUMENTATION
COLLÉGIAL
1111, rue Lapierre
Lasalle (Québec) H8N 2J4

19R

MÉMOIRE SOUMIS A LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AU QUÉBEC

PAR

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(FAÉCUM)

RÉSUMÉ

Le
28 JUIN 1994
Rép.....

Augmenter les services pédagogiques, resserrer l'encadrement, prendre des mesures qui réduiront l'attrition et l'abandon des études, voilà quelques éléments de réflexion que nous amenons dans le présent mémoire.

Augmenter les standards de formation, rendre la route vers le diplôme plus ardue, favoriser l'émergence d'une philosophie de la qualité de l'enseignement, sont quelques autres éléments de réflexion que vous y retrouverez.

Le projet du présent mémoire est de faire prendre conscience aux parlementaires ainsi qu'au ministère des graves lacunes que pose la formation collégiale de nos jours. Présentement universitaires, nous nous apercevons que la formation reçue au collégial ne répond pas toujours aux exigences de l'université. C'est pourquoi nous proposons des mesures qui, selon nous, sont appropriées dans la mesure où nous croyons qu'elles répondent aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

Philosophie de la qualité, part de l'État, responsabilisation de l'étudiant sont des termes que vous retrouverez dans le mémoire ci-joint. La maîtrise adéquate de la langue française, la rigueur intellectuelle, l'essor de la culture générale à travers la formation fondamentale sont aussi des idées qui y sont développées. Quant à la formation fondamentale, que nous jugeons d'ailleurs insuffisante telle que structurée présentement, une place prépondérante lui est accordée en regard de nombreuses modifications apportées dans le mémoire. Le réajustement et la hausse des normes de passage des cours existants, l'ajout d'un cours d'épistémologie de la science, l'ajout de deux cours d'histoire et de deux cours d'anglais résument de façon succinte notre vision de la formation fondamentale telle qu'elle devrait être.

Bref, une vision de l'éducation collégiale plus stimulante dans la mesure où elle pose de nouveaux défis à l'étudiant inscrit au cégep.

Recu le OCT - 8 1992

X07037309

0-31M

19M

MÉMOIRE DE

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
SUR LE CAMPUS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(FAÉCUM)

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AU QUÉBEC

PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AUTOMNE 1992

Madame la ministre,
Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les députés,

Ce mémoire n'est pas celui de spécialistes en sciences de l'éducation. Il se veut plutôt une réflexion sur le système collégial à partir des expériences personnelles des rédacteurs. C'est fort de ces impressions d'anciens cégépiens que nous vous présentons ici quelques suggestions qui, nous l'espérons, pourront aider le ministère à revoir la structure du collégial.

De par notre formation universitaire, notre sensibilité fut plus grande à l'égard du général. Plutôt que de nous éparpiller, nous avons cru plus sage de nous en tenir à ce que nous connaissions le mieux.

Depuis plusieurs années déjà, les cégeps font l'objet de vives critiques. L'heure a maintenant sonné où il faut faire les comptes, remettre en cause ce système. Certains commentateurs disent s'ennuyer des collèges classiques avec leur stabilité et leur formation fondamentale. Jean-Ethier Blais en a fait part dans ses mémoires publiées récemment. D'autres rêvent d'un cégep réformé, plus humain. Or, nous, qui sommes des produits de ce système, ne pensons pas qu'il faille tout abolir pour recommencer. Nous pensons plutôt qu'il faut partir des structures existantes pour rebâtir ce qui doit être.

Longtemps, l'éducation avait été réservée à une mince couche de la population. La révolution tranquille mit fin à cet état de fait. Il fallait à tout prix répandre les lumières de l'éducation à l'ensemble de la société québécoise. Tel fut le constat du volumineux rapport Parent qui, ont le sait, déboucha sur la création du premier ministère de l'Éducation. L'État québécois devait donc rattraper le temps perdu, le savoir se répandre, bref, nous devions être de notre époque!

Les cégeps, créés en 1968, répondaient à cette aspiration d'accessibilité en éducation. Étape intermédiaire entre le secondaire et l'université, les cégeps devaient être ouverts à tous et offrir, selon l'intérêt du jeune, une formation professionnelle ou générale. Ce nouveau service gratuit de l'État devint rapidement populaire. D'immenses boîtes eurent sous leurs toits des milliers de jeunes dans le but de les rendre plus fonctionnels en société. Ceci nous amène donc à penser que la responsabilité de la qualité de l'éducation post-secondaire repose autant sur les épaules de l'étudiant que sur celles de l'État. La responsabilité de la qualité de l'enseignement dispensé se trouve donc partagée. L'État, à lui seul, ne peut créer la qualité, il faut que l'étudiant se sente prêt à travailler, qu'il accepte de se plier à de hauts standards : ceux de l'excellence.

Si l'objectif du collégial est de bien préparer les jeunes à l'université, ou encore de former des techniciens à la fine pointe de la technologie, nous devons viser l'excellence. La qualité doit devenir notre point d'horizon premier avant l'accessibilité (mais nous reviendrons plus loin sur ce principe). Deux types de raisons expliquent la prédominance de la qualité. D'une part, pour des raisons d'épanouissement personnel, le cégep doit refléter un certain ordre social. Le cadre dans lequel un jeune adulte évolue après le secondaire doit inciter celui-ci à aller au bout de ses possibilités. Nous nous devons de bien éduquer les citoyens de demain qui auront à prendre part aux réalités de la société pour qu'ils soient aptes à faire de bons choix.

Il est triste de constater que le cégep n'est plus ce tremplin de savoir où l'on aspire à quelque chose de grand pour notre épanouissement personnel. Au contraire, le cégep est devenu une sorte de garderie pour jeunes adultes à la recherche d'une identité. Et peut-être que pour éviter cet état de faits, il faut relever les critères de formation et rendre plus difficile l'accès à la diplômation. Non pas restreindre l'accès aux études par de quelconques contingences, mais plutôt rendre plus ardue, donc plus intéressante parce que plus stimulante, la route vers le diplôme. Par une telle mesure, l'étudiant n'aurait d'autres choix que de se parfaire constamment par l'étude

redonnant ainsi son sens premier à la vocation première des cégeps: bien former les têtes.

Nous proposons donc ici une nouvelle philosophie de la qualité reposant autant sur les épaules de l'État que de l'étudiant. Dans le premier volet, nous expliquons cette philosophie de la qualité qui doit maintenant animer l'État face à l'éducation post-secondaire. Dans le second, nous nous sommes attardés sur la formation fondamentale. On reproche souvent aux jeunes leur *inculture* et leur détachement face à ce qui les entoure. Plutôt en accord avec ce constat, nous souhaitons renforcer cette formation. Pour ce faire, nous avons réfléchi sur une série de propositions qui iraient dans ce sens.

TABLE DES MATIERES

A. La responsabilisation des parties impliquées:

1. la part de l'État,
2. la responsabilisation de l'étudiant,

B. La formation fondamentale:

1. la maîtrise de la langue française,
2. la philosophie,
3. l'éducation physique,
4. les cours complémentaires,
5. l'anglais,
6. l'histoire,

C. Conclusion et recommandations

A. LA RESPONSABILISATION DES PARTIES IMPLIQUÉES

1. La part de l'État

Il faut noter qu'au niveau collégial, les professeurs, de façon générale (car il faut ici exclure la plupart des techniques) ont sous leur tutelle un trop grand nombre d'étudiants. Et n'ayant pas, comme au niveau secondaire, ces étudiants pour toute une année scolaire mais seulement pour un trimestre, ils doivent faire face à deux séries de classes chaque année. Il est donc impossible pour l'étudiant de se familiariser avec le professeur dans un tel contexte, ce dernier étant surchargé. Pourtant cette familiarisation est nécessaire si l'on veut que le professeur puisse identifier de manière adéquate les difficultés de son élève. Une relation maître-élève s'impose dans le contexte scolaire et il est très difficile de l'atteindre.

Il convient ici de parler du principe de tutorat que nous souhaiterions voir appliquer dans les cégeps au cours des prochaines années. Il s'agirait en fait, dans le cadre des groupes stables dont nous parlerons plus loin, de donner à chaque groupe un professeur responsable qui pourrait servir de tuteur et qui, régulièrement, rencontrerait ses étudiants en entrevue personnelle. L'avantage d'un tel système est que l'étudiant se sentirait responsabilisé face à ses études, car il aurait un interlocuteur à qui parler de ses problèmes, de ses bons coups et autres. Évidemment, nous ne sommes pas sans réaliser qu'un tel principe exige d'énormes ressources matérielles, humaines et financières. Pourtant, miser sur la formation des jeunes est essentiel; et tenter par tous les moyens de voir à réduire les taux d'attrition et de décrochage est une des responsabilités que le Gouvernement doit prendre. Nous croyons fermement que le système de tutorat atteindrait cet objectif. Donc, en plus de redonner à l'étudiant un maître, un guide avec qui échanger et discuter, le tutorat donne au gouvernement la possibilité de voir l'abandon et l'attrition diminuer de façon considérable dans les cégeps.

Le cégep, nous le savons tous, est devenu avec les années cette grande boîte impersonnelle où sont dispensés des cours. Rendre cette boîte plus humaine, plus à la portée des étudiants devient une réalité qu'on ne peut plus éviter. Il faut donc revoir les services de type pédagogiques. Mettre à la disponibilité des étudiants plus de conseillers en orientation et plus d'aides pédagogique et qu'on s'occupe de l'étudiant dans des délais raisonnables est aussi à souhaiter. Pour favoriser cet encadrement, il faudrait peut-être aussi songer à mettre sur pieds des groupes stables au niveau collégial comme cela se fait au secondaire. Stable non seulement dans la séquence des cours concernant la spécialisation mais aussi dans l'ensemble des cours généraux pour qu'ainsi l'étudiant puisse tisser des liens avec des gens partageant sensiblement les mêmes aspirations que lui.

Il faudrait peut-être aussi revoir la formation des professeurs, car même s'ils sont généralement des gens qualifiés en leur domaine, il apparaît évident que plusieurs d'entre eux ont un problème de pédagogie. Peut-être donc qu'exiger des nouveaux professeurs qu'ils détiennent un mineur en pédagogie serait une avenue à explorer dans les années à venir. Il est, sans doutes aucuns, souhaitable que les professeurs déjà en fonction soient incités à revoir leur méthode pédagogique, que ce soit par des cours de recyclage ou par quelque autre manière.

2. La responsabilisation de l'étudiant

Comme nous pouvons le constater ci-haut, l'État a son rôle à jouer pour que le cégep devienne un lieu d'effervescence comme il se doit d'être. Les prochains gouvernements seront donc appelés à effectuer des choix politiques qui tiendront compte de l'importance de la formation collégiale.

Toutefois, c'est sur les épaules de l'étudiant que reposent les plus grandes responsabilités. En dernier lieu, c'est lui qui bénéficie de cette richesse qu'est l'éducation. C'est donc lui qui doit fournir les efforts suffisants pour justifier les dépenses encourues par l'État au chapitre de l'éducation post-secondaire. Sans rendre l'accès au cégep plus difficile et sans contingenter les programmes, il faudrait voir à rendre ces derniers plus difficiles, par le fait même rendre l'accès à la "diplômation" plus ardue. Ceci ne peut qu'avoir des effets positifs. En effet, avec un tel système, tous auraient la chance d'accéder aux études collégiales. Par contre, seuls les plus doués pourraient recevoir un diplôme ce qui aurait comme conséquence d'augmenter la crédibilité de la formation reçue. Évidemment, il ne s'agit pas ici "d'écrémer à outrance" et ne garder que les 5% ou 10% plus brillants, il s'agit plutôt de ne plus avoir recours à des procédés tels la normalisation pour faire "passer" tout le monde.

La question de la maîtrise du français ne peut aussi être évitée: comme à l'université, le test de français pourrait devenir au collégial une condition d'obtention du diplôme. Ce test pourrait être fait dans le cadre des examens de fin du secondaire et advenant l'échec, les modalités pourraient être calquées sur celles des différentes universités. Nous savons que le M.E.Q. étudie une telle possibilité et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

Pour favoriser un meilleur encadrement et pour aider le climat régnant dans les cégeps, il faudrait aussi voir à règlementer différentes choses telles l'absentéisme, l'attrition et l'abandon. Par des règlements plus stricts mais toutefois adaptés aux besoins de la société d'aujourd'hui, il faut voir à ce que les étudiants réussissent à terminer leurs études collégiales dans les plus brefs délais.

B. LA FORMATION FONDAMENTALE

Par ses écrits, Montaigne a profondément marqué la pensée occidentale contemporaine. Une des choses qu'il a écrit est qu'il faut bien former les têtes. Il voyait l'éducation comme un outil permettant aux jeunes de s'accaparer le réel. C'est donc davantage le mécanisme de la pensée que l'accumulation illimitées de données que l'éducation se devait de fournir aux jeunes en développement, pensait-il. Nous sommes particulièrement en accord avec cette vision de l'éducation. Malheureusement, nous ne croyons pas que la structure actuelle des cégeps aille dans le sens de la pensée de Montaigne. Nous croyons aussi que la formation fondamentale, revue et corrigée tel que nous la soumettons ici pourrait permettre une telle chose.

Depuis quelques décennies, plusieurs observateurs ont constaté le déclin de la culture générale[1] . Différentes explications ont été données quant aux causes d'un tel déclin[2] . Il nous est cependant impossible d'élaborer sur ce sujet dans un mémoire comme celui-ci. Nous pensons néanmoins qu'il faut redresser une telle situation. Et comme le frère Untel, nous pensons que *"la culture est la base d'une vie d'homme*[3]". La culture permet l'analyse et la mise à distance nécessaire pour résoudre les problèmes auxquels nous devons faire face chaque jour.

Nous pensons que c'est en renforçant le rôle de la formation fondamentale que le cégep participera positivement à l'essor de la culture générale. Selon nous, la maîtrise du français et le perfectionnement de l'anglais, le contact avec les grands philosophes et la compréhension des grands événements par

---

[1] BLOOM, Allan, L'Ame désarmée, éd. Guérin, Montréal, 1987

[2] Pour n'en nommer que quelques-uns: le relativisme des idées entraînant un désintérêt face à la réflexion entourant certaines vérités humaines, la baisse des contacts avec les classiques grecs et latins, l'arrivée des médias de masse.

[3] DESBIENS, Jean-P., Les insolences du frère Untel, éd. de l'homme, Chawa, 1960

l'étude de l'histoire contribueront à façonner l'esprit des jeunes. Et c'est ainsi que, fort de ces multiples connaissances, ces derniers pourront penser d'eux-mêmes et ainsi faire de bons choix comme citoyen.

1. La maîtrise de la langue française

Nul besoin d'élaborer, car tous s'en sont déjà plaints maintes et maintes fois: les jeunes francophones d'aujourd'hui ne maîtrisent pas leur langue maternelle comme les jeunes d'autrefois! On a invoqué toutes sortes de raisons pour justifier ce malheureux constat: l'apport de la langue américaine, les médias visuels qui empêchent la lecture, et même la linguistique - on n'a qu'à penser ici à Monsieur Gilles Bibeau de l'U. de M. qui disait, il y a quelques années de cela, que *"l'important c'est de se comprendre"*. Pourtant, une chose nous semble évidente que personne ne semble pointer: le manque de formation et de sensibilisation à la langue française dans le système scolaire. Nous croyons fermement que le système devrait être révisé avec de plus hauts standards pour toutes les spécialités mais particulièrement en ce qui a trait au français. Nous croyons aussi que les écoles secondaires devraient devenir plus exigeantes et enseigner une langue de qualité. Et, malheureusement, ce n'est pas en lisant quatre livres par année qu'un étudiant peut y arriver.

A défaut de pouvoir refaire le système secondaire, nous proposons ici un palliatif: les cours de français dispensés au collégial le seraient de façon plus rigide menant ainsi inévitablement l'élève vers une meilleure compréhension des outils linguistiques de base et permettant à ce dernier une maîtrise adéquate de la langue française. Ainsi donc, l'élève aurait à suivre quatre cours de français qui seraient axés sur les thèmes suivants: la grammaire, la syntaxe, le *"para-français"*, les grands auteurs.

Le premier cours pourrait être un cours "d'outillage" pendant lequel l'étudiant serait sensibilisé et habitué à l'usage régulier des différentes grammaires et dictionnaires. Donc, par l'apprentissage des différentes règles qui régissent notre langue et par l'usage des outils de base, l'étudiant serait en mesure de s'approprier la base même du fonctionnement de la langue française.

Pourrait ensuite suivre un cours axé sur l'apprentissage de la difficulté majeure de la langue française: la syntaxe. Évidemment, un cours de syntaxe en milieu collégial n'est pas sans poser nombres de problèmes. Le premier est que le ratio étudiant-professeur adapté à un tel cours se devrait d'être très bas, car c'est par l'échange constructif de remarques que l'étudiant peut améliorer la qualité de sa syntaxe française. Ce cours se devrait donc d'être personnalisé, presque individualisé. Un autre problème posé par un tel cours est que, à 16 ou 17 ans, l'adolescent possède une certaine structure de la langue qui peut être fautive car souvent orale.

Comme troisième cours pourrait être ce que nous avons appelé un cours de "para-français". Ici, nous nous expliquons. Il s'agirait d'un cours d'initiation à une des différentes spécialités que la langue française peut amener. On pourrait donc voir apparaître là des cours de roman, poésie, théâtre, création littéraire, communication verbale et écrite, bref une liste de cours au choix mais toutefois adaptés en fonction de la langue. Par exemple, le cours de théâtre ne serait pas un cours de production mais un cours d'initiation aux grands auteurs théâtraux. Il en va de même pour les autres cours proposés.

Comme dernier cours pourrait s'avérer utile un cours qui porterait sur les grands auteurs, car comme le démontre Jean Larose dans *L'Amour du pauvre*, c'est par la lecture des grands auteurs que l'étudiant peut parvenir à maîtriser une langue. Nous adhérons fermement à une telle théorie. Ce cours prendrait une forme allongée, c'est-à-dire qu'il pourrait être dispensé sur les deux ans que dure le cours collégial donnant ainsi à l'étudiant la

chance de trouver une structure de travail dans laquelle il serait confortable. Par de fréquentes rencontres entre l'étudiant et le tuteur dont nous parlions plus haut, ce cours serait un lieu d'échanges constructifs et valables qui aurait pour effet de mener à bon port l'étudiant désireux de parfaire sa culture. Quand à l'étudiant moins désireux d'une telle culture, il retirerait d'un tel cours une méthode de travail dont il pourrait bénéficier lors de ses études subséquentes.

2. La philosophie

Il est essentiel de garder les cours de philosophie: cette dernière est l'essence même de la réflexion individuelle et collective. Or, derrière toute évolution de l'être ou de la société, il y a une évolution de la pensée. Le cours de philosophie permet d'élaborer une structure de pensée propre à chaque personne en fonction des lectures et dissertations faites en classe. De ce dernier principe, nous pouvons déduire que plus grand le nombre de lectures sera, plus l'esprit pourra se façonner de façon précise grâce au nombre accru de connaissances qui pourront être assimilées ou rejetées selon le cas.

Or, dans la structure collégiale actuelle, nous ne retrouvons aucune ligne de conduite, aucun plan de fond stable (du moins en apparence) des cours offerts dans les différents cégeps. Une des conséquences de cela est l'inégalité des cours (au niveau de la matière donnée en classe) offerts à travers la province. Ainsi, un étudiant peut avoir rigoureusement étudié le fondement du *"Cogito ergo sum"* tandis qu'un autre (d'un établissement différent) aura été "initié" à la pensée de Freud par le visionnement d'un film biographique! Il est facile de constater que le second étudiant ne pourra épanouir sa pensée de la même manière que le premier. Toute la crédibilité du système collégial souffre d'un tel état de faits et il faut y remédier le plus rapidement possible. Nous proposons donc que le gouvernement uniformise le contenu des cours de philosophie.

La culture scientifique est aussi importante que la culture humaniste dans le monde contemporain. Pourtant, ce n'est pas par l'acquisition de données scientifiques purement objectives que l'étudiant pourra assimiler cette culture savante. Cependant, l'épistémologie est un concept qui le permet, car, tout comme les ouvrages de philosophie aident à façonner notre pensée, l'épistémologie des sciences est une discipline qui permet de comprendre comment l'être humain, au cours de son évolution, a acquis des connaissances qui l'ont amené au stade où il en est aujourd'hui.

Nous ne sommes pas sans savoir que cette évolution ne s'est pas produite sans cheminement particulier. L'homme a du, pour y arriver, établir des schèmes de pensée et des règles qui ont servi à l'établissement des connaissances actuelles qu'il est intéressant de découvrir. Dans le contexte social actuel, maîtriser la raison de la recherche du savoir devient impératif. Un cours d'épistémologie ne peut en effet qu'aider l'étudiant à comprendre le monde dans lequel il évolue; et comprendre le pourquoi de la science dans le monde d'aujourd'hui ne peut que faire de l'étudiant un meilleur citoyen. Voilà pourquoi nous proposons de réduire à trois le nombre de cours de philosophie, laissant donc la place pour un cours d'épistémologie des sciences.

3. L'éducation physique

La prise de conscience de son propre corps, la discipline et l'épanouissement qu'engendre l'activité physique font que nous trouvons essentiel de garder le cours d'éducation physique obligatoire au collégial. Ces cours peuvent sembler superflus à première vue; mais il serait dommage de les éliminer. Nous ne sommes pas les premiers à clamer tout haut le: *un esprit sain dans un corps sain*. Depuis le début de ce mémoire, nous vantons le mérite d'une éducation équilibrée. Et cette éducation équilibrée doit passer par la santé. Par la culture, l'étudiant apprend à respecter le monde environnant; par l'activité physique, il apprend à respecter son corps.

Pourtant, il faut réfuter le fait de ne faire que de l'activité physique: les cours d'éducation physique se devraient d'être orientés de manière à ce que l'étudiant comprenne le bien-fondé de l'activité. Par un survol de certaines connaissances en anatomie, en diététique et autres dispensées dans le cadre des cours d'éducation physique, l'étudiant serait amené vers une réflexion du besoin de l'activité physique pour son bien-être corporel dans une société comme la nôtre. Il n'y a qu'à se référer à l'exemple du cégep St-Laurent pour être convaincu qu'un tel système est valable.

4. Les cours complémentaires

Le but poursuivi par les cours complémentaires en est un des plus louables, il n'y a pas à revenir sur la question. Pourtant, une constante semble se dégager: la plupart des étudiants utilisent à mauvais escient ces cours qui, souvent, sont réputés être faciles à "passer". En effet, il arrive de voir des étudiants choisir leurs cours complémentaires en fonction de l'heure où ils sont dispensés plutôt qu'en fonction de l'intérêt porté au cours. Évidemment, ce ne sont pas tous les étudiants qui agissent ainsi et certains choisissent vraiment leurs cours complémentaires en fonction du curriculum auquel ils doivent satisfaire pour répondre aux exigences de l'université (pensons ici aux étudiants de design industriel pour qui aucun programme collégial n'est vraiment adapté) ou encore en fonction des exigences du marché du travail (les étudiants en technique par exemple). Cependant, il y a tout lieu de croire que le gouvernement devrait procéder à une révision des cours complémentaires dispensés dans les différents établissements et qu'il tente de revoir à la hausse les standards de ces cours.

5. L'Anglais

Chaque époque a sa langue d'échange commerciaux et diplomatiques. La langue de Shakespeare est maintenant reconnue par tous comme la langue commune sur le plan international. Il est presque impossible pour une société dite évoluée de refuser le fait anglais sur un plan mondial, et ce sans préjudice pour le français. L'ère des autarcies est maintenant révolue, il faut plutôt s'ouvrir, se mondialiser! Or, pour y arriver, encore faut-il se comprendre!

Nous croyons donc que dans un tel contexte, le cours d'anglais se devrait d'être obligatoire encore au cégep. Des cours de pratique textuelle et orale anglaise ne pourront qu'aider l'étudiant d'aujourd'hui à parfaire des connaissances linguistiques qui ne pourront que lui être des plus utiles pour évoluer dans le monde de demain.[1]

6. L'Histoire

Pour la grande majorité des cégépiens, le dernier cours d'histoire suivi remonte au secondaire 4. Ce cours, donné comme cours d'initiation ne peut malheureusement pas permettre d'approfondir la démarche historique et le contenu contemporain pour toutes sortes de raisons qui semblent évidentes. Nous croyons fermement que l'implantation de cours d'histoire obligatoires au cégep aurait pour effet de renforcer l'esprit critique des étudiants face au

---

[1] Évidemment, il faut comprendre que, en ce qui a trait aux cégeps anglophones, le chapitre sur le français doit se lire comme un chapitre sur l'anglais et la partie présente doit se lire comme une partie sur le français langue seconde.

monde dans lequel ils évoluent. Former l'esprit des jeunes en fonction d'un regard critique sur les problèmes contemporains ne peut se faire que par l'exercice de l'histoire.

Donc, deux cours d'histoire semblent selon nous indispensables. Le premier qui serait un cours sur l'évolution de la civilisation occidentale et qui, d'une manière critique, tenterait de définir les origines des grands courants de pensée et des grandes étapes qui ont marqué la montée des sociétés occidentales actuelles.

Le second cours, sur l'histoire du XXème siècle, mettrait en évidence l'évolution des relations internationales du monde contemporain tout en mettant l'accent sur le rôle qu'ont pu y jouer le Québec et le Canada. En ces temps de mondialisation, d'échanges trans-frontaliers, quoi de plus pertinent que de tenter de comprendre l'évolution des relations mondiales. Ainsi, par une lecture et une critique des principaux textes historiques, les jeunes accéderaient à une meilleure compréhension des enjeux socio-politiques du monde contemporain à partir de la réflexion qu'ils en retireraient.

C. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La formation professionnelle collégiale et pré-universitaire doit, selon nous, occuper une place de choix dans le système éducationnel du Québec. Pourtant, l'étudiant qui choisit de prolonger ses études après le secondaire doit accepter de répondre à certaines exigences. Si l'éducation est une richesse pour la collectivité, elle en est d'abord une pour l'invididu qui reçoit celle-ci. Le but premier que nous poursuivons est d'augmenter la qualité de notre éducation. Mais nous devons garder à l'esprit que l'État doit être mû par le principe de l'égalité des chances. Or, notre mémoire va dans le sens de ce principe. Le point de départ est le même pour tous sur les plans financier et académique. Cependant, il est clair pour nous que les résultats ne seront pas les mêmes pour tous. L'État, en misant sur la qualité ne peut faire le travail à la place de l'étudiant. Ce dernier a donc le devoir d'être à la hauteur du service que lui offre l'État.

Ainsi donc, pour arriver à ce que l'éducation dispensée dans les cégeps puisse être de meilleure qualité, et à défaut de revoir le système secondaire en profondeur[1] , le gouvernement se devrait de:

1. **Diminuer le ratio professeur-élève.**
2. **Favoriser les relations maîtres-élèves par un principe de tutorat de groupe personnalisé.**
3. **Revoir la formation des maîtres.**
4. **Rendre plus accessibles les services pédagogiques et d'orientation.**
5. **Renforcer les standards de formation pour rendre la "diplômation" plus crédible.**

---

[1] Malheureusement, il faut aussi souligner qu'une restructuration du système collégial ne peut, selon nous, être pensée sans revoir la structure du secondaire, étape préalable au cégep qui, pour le moment, ne semble pas remplir pleinement sa mission de formation. C'est donc à défaut d'un meilleur système secondaire que nous nous permettons ici les recommandations suivantes.

6. Renforcer les standards de maîtrise de la langue française.

7. Revoir la formation fondamentale de la présente manière:

a. Réajuster à la hausse et uniformiser quant au contenu:

I. les cours de français,

II. les cours de philosophie,

III. les cours d'éducation physique,

IV. les cours complémentaires,

b. Instaurer un cours d'épistémologie de la science,

c. Instaurer deux cours d'histoire,

d. Instaurer deux cours d'anglais.

Évidemment, comme nous l'avons mentionné en introduction, nous ne sommes pas des spécialistes de l'éducation. Nous posons ici notre avis à titre d'anciens cégépiens ayant été formé par le système actuellement en place et relativement insatisfaits de la formation que nous avons reçue, car nous la jugeons insuffisante en rapport à ce que l'université et le monde d'aujourd'hui exigent de nous.